

RÉSOLUTION N° 402

**SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA ONZIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE ET DE LA
VINGT-DEUXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

LE COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-troisième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.435(03)rev., « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Onzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (« le Conseil ») » et le document IICA/CE/Doc.437(03), « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que les documents précités démontrent que la Direction générale de l'IICA a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées par le Conseil lors de sa Onzième réunion ordinaire et qu'elle s'est acquittée de manière satisfaisante des responsabilités et tâches que lui a confiées le Comité exécutif lors de sa Vingt-deuxième réunion ordinaire,

DÉCIDE :

D'accueillir les documents IICA/CE/Doc.435(03)rev., « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Onzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (« le Conseil ») » et IICA/CE/Doc.437(03), « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif ».